

# COMPTE RENDU du Conseil d'Administration du 20 avril 2024



## Comité départemental de badminton de l'Aveyron

SIREN 447 686 593 00016 – Association n°W122004192

Adresse de gestion :

Résidence La Boriette – Bât. B1 – Rue Vieussens – 12000 RODEZ

Siège :

CDOS – 6, rue des Violettes – 12850 ONET LE CHATEAU

Contacts :

06 27 30 21 77 - [comitebad12@gmail.com](mailto:comitebad12@gmail.com)

<https://codepaveyronbadminton.sportsregions.fr/>

**Date de convocation :** 02/04/24

**Date d'émission :** 23/04/24

**Rédacteur :** Xavier ARMENGAUD

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt avril, à 14 heures 00, le Conseil d'Administration du Comité départemental de badminton de l'Aveyron s'est réuni, aux bureaux du Comité (Rue Vieussens à Rodez).

### Administrateurs

**Présents :** Mathieu MONTELS, Matthieu COMBES, Sébastien LAGARDERE, Emmanuel NOUVIALE, Frédéric JAUGEY, Sandra MILLERIOUX, Xavier ARMENGAUD

**Excusés :** Anthony GEMARIN, Clémentine LEVI

### Invités

**Présent(s) :**

**Excusée(s) :**

---

**Votants présents :** 7/9 administrateurs

### Ordre du jour :

- Communication du Président :
- Mise en place du futur bureau et des commissions
- Organisation du Championnat départemental adultes 2024
- Interclubs départementaux (règlement, sanctions)
- Calendrier 2024-25

### Liste de diffusion :

- Membres du Conseil d'Administration
- Président(e)s des associations membres

# 1 - COMMUNICATION DU PRESIDENT

## Retour AG fédérale

L'AG de la Fédération s'est tenue les 2 et 3 mars à Paris.

La FFBad ayant annoncé un déficit de plus de 1,3 millions d'euros ; il a été voté une augmentation du timbre fédéral de 3 € pour les jeunes et adultes et de 1,50 € pour les minibad.

La prochaine AG électorale de la FFBad se tiendra en décembre 2024. Les Clubs auront 50% des voix, les représentants des Ligues 30% et les représentants des comités 20%. Les Clubs auront 1 ou 2 voix (si + ou – 100 licenciés), une voix supplémentaire pour les Clubs ayant une Ecole Française de Badminton ou un Eco Label.

Le calendrier d'organisation des assemblées générales électorales est inversé :

- FFBad le 14 décembre
- Ligue Occitanie entre le 14 décembre et le 31 mars 2025
- Comité Aveyron après la date de la Ligue et avant le 31 juin 2025

## Ligue Occitanie

Yannick GARNIER quitte son poste administratif, recrutement en cours.

Le poste de responsable formation est toujours vacant.

Le dialogue de gestion attribué à notre Comité au titre des actions menées en 2023 s'élève à 3 445 €.

## Dossiers ANS

Plusieurs Clubs ont déposé des dossiers cette année : Le Monastère, Olemps, Millau et Rodez.

Le Président intègre la cellule régionale de vérification des dossiers.

## AG Ligue

La Ligue Occitanie tiendra son AG le samedi 1<sup>er</sup> juin 2024 à Carcassonne.

Notre Comité dispose de 7 délégués portant 11 voix.

Sébastien LAGARDERE fera le déplacement, le Président ne pourra pas s'y rendre.

Des représentants des Clubs sont sollicités pour compléter notre délégation.

## Réforme des statuts du Comité

Suite aux évolutions législatives et fédérales, les Ligues et les Comités vont devoir mettre à jour leurs statuts afin de les mettre en adéquation avec ceux de la Fédération.

Il est demandé aux Comités et aux Ligues de les mettre à jour au plus tard le 31 août 2024, selon des statuts types transmis courant avril 2024.

Il est donc convenu avec les membres présents du CA d'ajouter à l'ordre du jour la validation des statuts types proposés et de convoquer une AG exceptionnelle fin juin, début juillet.

## 2 - NOUVEAUX STATUTS

Après lecture du projet de statuts type, les membres du CA valident les points suivants :

- Composition du CA : 15 membres avec obligation de respecter la parité, soit une proportion minimale de 40% des sièges pour les personnes de chaque sexe en arrondissant à l'entier supérieur pour le sexe le moins représenté.
- Maintien de l'élection des membres du CA au scrutin pluri nominal majoritaire à deux tours.
- Maintien de l'absence de rémunération des membres du CA.
- Maintien de l'élection d'un bureau afin de se conformer à la loi associative de 1901.
- L'AG du Comité sera convoquée le vendredi 05 juillet à 18h30 pour valider ces nouveaux statuts.

## 3 - MISE EN PLACE DU FUTUR BUREAU ET DES COMMISSIONS

Suite à l'inversion du calendrier des AG électorales, les membres actuels du CA voient leurs mandats prorogés jusqu'à la future AG électorale du Comité qui se tiendra au premier semestre 2025.

D'ici là, le Président souhaite que soit soumis au vote de la prochaine AG du 05 juillet prochain les candidatures de Laurence LAURENS et de Nelly ARMENGAUD au poste de membre du CA, sachant que 3 postes sont toujours vacants. Comme déjà évoqué, l'idée est de constituer une équipe de bénévoles en mesure de s'investir dans les tâches courantes et de structuration du Comité lors de la prochaine mandature.

## 4 - ORGANISATION DU CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL ADULTES 2024

Dimanche 26 mai – Simple au Monastère

Format léger pour cette unique journée dédiée au simple : pas de buvette.

Samedi 08 et dimanche 09 juin – Mixte et Double au Monastère

Mixte le samedi et doubles le dimanche.

Mise en place d'une buvette avec un maximum de produits du 12.

Organisation d'un temps de convivialité le samedi soir.

## 5 - INTERCLUBS DEPARTEMENTAUX

Trophées

Manu présente le trophée réalisé pour la D2.

Chaque division disposera d'un trophée qui sera remis en jeu chaque saison.

D1

Une seule descente en D2 compte tenu du maintien des équipes 1 du Monastère et de Rodez en Interclubs Régionaux.

Refonte des divisions

Compte tenu de l'augmentation croissante du nombre d'équipes en Interclubs départementaux et d'un prévisionnel de l'ordre de 23 équipes la saison prochaine, il est décidé d'instaurer 4 divisions de 6 équipes dans la mesure du possible.

La composition des divisions se fera selon les classements de la saison en cours et selon le réengagement des équipes.

Un sondage des Clubs sera organisé en juin prochain pour connaître les volontés de réengagement.

Toute nouvelle équipe constituée ne pourra s'inscrire qu'à partir de la 3<sup>ème</sup> division.

Sanction

Comme suite au forfait de leur équipe, le Club de Cransac sera sanctionné d'une amende de 100 €.

## 6 - CALENDRIER

26 mai 2024 : championnat départemental adultes de simples au Monastère

1<sup>er</sup> juin 2024 : AG de la Ligue à Carcassonne (recherche de représentants pour compléter notre délégation)

08-09 juin 2024 : championnat départemental adultes de mixte et de doubles au Monastère

16 juin 2024 : challenge départemental jeunes à Saint-Affrique

Juin 2024 : diffusion d'un projet de calendrier du Comité avec les dates des ICD et des CDJ

05 juillet 2024 : AG de validation des statuts

19-23 août 2024 : stage été Pont de Salars (6 places de disponible seulement à ce jour)

14-15 septembre 2024 : formation GEO

## 7 - QUESTIONS DIVERSES

### Formation GEO

Manu organisera une formation GEO le 14 et 15 septembre 2024.

Les frais de formation seront pris en charge par le Comité.

### Calendrier CDJ

Frédéric JAUGEY demande à ce que la date du 1<sup>er</sup> CDJ (organisé fin septembre ces dernières saisons) soit décalée plus tard dans la saison.

### Collectifs

Frédéric JAUGEY souhaite la remise en place de regroupements du collectif jeunes, voire adultes. La première date pourrait être celle habituellement ciblée fin septembre pour la 1<sup>ère</sup> journée du CDJ.

### Stage été

Compte tenu de l'excellent taux de remplissage, il est demandé à Manu de préparer une formule à 2 semaines pour l'été 2025, avec communication et diffusion des éléments pour la fin d'année 2024.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures 00.**